



ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le Maire de Mont-Arance-Gouze-Lendresse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-21,

Considérant qu'en raison du spectacle « La Ronde », pièce de théâtre sous forme de déambulation qui aborde le thème du harcèlement scolaire réalisée par la Cie Les Fugaces se déroulant le jeudi 22 mai 2025 organisé par MFR de Mont,

A R R Ê T É

Article 1 - Le Maire interdit l'accès, la circulation et le stationnement sur les parkings de la mairie et de la MFR le jeudi 22 mai 2025 de 8h00 à 18h00 à l'occasion de la pièce de théâtre sous forme de déambulation.

Article 2 - Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché à la mairie et sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Mourenx

Fait à Mont le 15 mai 2025,
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 15/05/2025

Reçu en préfecture le 15/05/2025

Publié le

ID : 064-216403964-20250515-58_2025-AR



Jacques CLAVÉ